

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1ere version en conformité avec le règlement (CE) numéro 1907/2006(REACH) 10/03/2009

Mercure Métallique:

I- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE.

Nom du produit: Mercure métallique

Application: Instruments de mesure, de laboratoire, catalyse, lampes, et tubes fluorescents ...

Fournisseur: OPHRAM Laboratoire

téléphone : 04 72 89 16 16 - 8h à 17h jours ouvrés

adresse e-mail: contact@ophram.com

II - IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Très toxique;

2.2 Dangereux pour l'environnement.

III - COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

<u>Nom Chimique:</u>	<u>RN CAS</u>	<u>Masse Molaire</u>	<u>N°EINECS</u>
Hg	7439-97-6	200.5	231-106-7

IV - PREMIERS SECOURS.

4.1 -Contact avec les yeux. Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées. si nécessaire, consulter un médecin.

4.2-Contact avec la peau. Retirer les vêtements souillés, rincer immédiatement à grande eau et laver les zones exposées à l'eau savonneuse.

4.3-Inhalation: faire respirer de l'air frais et maintenir au calme sous surveillance. Faire appel à un médecin.

4.4-Ingestion: Ne pas tenter de faire vomir: rincer la bouche, consulter immédiatement un médecin

V - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: eau pulvérisée, mousse ou neige carbonique

Dangers spécifiques: Vapeurs plus lourdes que l'air, Les vapeurs de mercure sont très toxiques et s'accroissent avec l'augmentation de la température, substance non combustible.

VI -MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précaution pour la protection de l'environnement: utiliser uniquement un aspirateur spécial pour le mercure, ne pas jeter à l'égout ou la poubelle, rassembler le mercure dispersé, à l'aide d'un pinceau et d'une petite pelle, le placer dans un flacon étanche. Couvrir les résidus de poudre absorbante à base de zinc, ou tout autre produit absorbant permettant de stopper l'écoulement.

VII- MANIPULATION ET STOCKAGE.

Manipulation: Conserver au frais. Ventiler au niveau du sol.

7.1- en cas de vapeur, utiliser un masque avec filtre spécifique, éviter de manger, fumer dans les zones où le mercure est manipulé ou stocké.

7.3_Stockage: Conserver le flacon d'origine bien fermé.

7.4 - Utiliser les récipients fournis par le fabricant

7.5 – Eviter tout contact avec les halogènes, l'aluminium, l'acide nitrique

7.6- Précaution pour la protection de l'environnement: Eviter la dispersion du produit dans l'environnement

VIII- CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 Valeurs limite d'exposition: VLE 0.025 mg/m3

8.2-Contrôle de l'exposition : Mesure des vapeurs par absorption du rayonnement UV

Ventilation : ventilation du local par aspiration pour maintenir les vapeurs en dessous des limites d'exposition

Protection individuelle: en site contaminé, masque avec cartouche homologuée contre les vapeurs de mercure

, gants latex ou vinyl, Lunettes, blouse ou combinaison, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon avant de manger ou d'aller aux toilettes

IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

Aspect: Liquide argenté

odeur: inodore.

pH -

Point de fusion: -39°C

Point d'ébullition: 357°C

Température d'inflammation: N.A

Solubilité: dans l'eau, insoluble.

Point d'éclair: N.A

Propriété comburantes: N.A

Pression de vapeur: 1.5 x 10⁻³ mbar à 20°C

Densité de vapeur: 6.93 (air = 1)

Densité: 13.6

Autres informations: Non explosif

X- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: -

Conditions à éviter: fort réchauffement.

Matières à éviter: acide nitrique, acide sulfurique, ammoniacque, chlore, acétylène, halogène, oxydes, aluminium

Produits de décomposition dangereux: Formation de sels toxiques en présence d'acide.

XI- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Toxique pour la reproduction catégorie 2: **risque pendant la grossesse d'effets néfaste pour l'enfant**

Inhalation: Peut causer des bronchiolites, des pneumonites, des oedèmes pulmonaires

Contact avec les yeux: Peut causer des irritations, et rougeurs

ingestion: Peut avoir des effets neurotoxiques/néphrotoxiques.

Effets d'une exposition prolongée: Un empoisonnement chronique au mercure entraine des troubles nerveux, faiblesse, tremblement, gingivites, éréthisme et grisonnement du cristallin.

XII: INFORMATIONS ECOLOGIQUES:

Le produit est très toxique pour les organismes aquatiques et dangereux pour les eaux potables et souterraines.

Ecotoxicité:

Mobilité: très faiblement mobile dans les sol

Persistance et dégradabilité: possibilité d'oxydation et méthylation selon potentiel d'oxydoréduction

Potentiel de bioaccumulation: le mercure se concentre facilement dans les organismes **BCF** variable selon les espèces 140 à 12600 pour le mercure inorganique.

Etude complète de l'INERIS concernant les informations toxicologiques: "**LE MERCURE ET SES DERIVES**" disponible sur notre site www.opfram.com

XIII - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Le mercure est une matière première qui ne peut être éliminée. Il peut être recyclé et affiné par des sociétés

spécialisées.

XIV-INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport IMDG (maritime) ADR (route) IATA (aérien)

N° ONU : 2809 classe 8 groupe d'emballage III

IATA :Qté maximales/colis 35Kg(aéronef passager et cargo)

Transport par route ADR

UN2809, CLASSE 8, GROUPE D'EMBALLAGE III

Max: par récipient intérieur: 15Kg

Qté limitée : Etiquette Ltd QTY



XV- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquettage selon directives . 67/548 /CEE

symboles :



T+ toxique-



N-Dangereux pour l'environnement

XVI- AUTRES INFORMATIONS

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R26: Très toxique par inhalation

R: 48/23 Toxique. Risque d'effet grave pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation

R:50/53:Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

S53/45: Eviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation .En cas d'accident ou de malaise, demander immédiatement l'avis d'un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

S60-Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61-Eviter le rejet dans l'environnement. consulter les instructions spéciales de la fiche de donnée de sécurité

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.

elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Toutes utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon une méthode/procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce document ne constitue aucune garantie explicite ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un emploi particulier

